

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Industrie

Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NF C 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Manœuvres, mesurages, essais, vérifications – Outillages électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai

Pré-requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage"

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 43
27 Bd Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Denis ABOULIN
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE